

Procès-verbal de la Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 29 décembre 2015, à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 10h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Pauline Sauvé
Monsieur le conseiller Gilles Labelle
Monsieur le conseiller Réjean Hardy
Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Monsieur le conseiller François Lafrenière

Est aussi présente :

Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Citoyens :

Monsieur Adrien Emond	Monsieur Ronald Dubeau
Monsieur Denis Barbe	Monsieur Marc Barbe
Monsieur Dominique Dallaire	Monsieur Martin Lafrenière

Note au procès-verbal

Les membres du conseil municipal ont reconnu avoir reçu l'avis de convocation daté le 23 décembre 2015. Les membres absents de la présente séance extraordinaire du conseil ont reçu ledit avis, mais considérant qu'ils sont en conflit d'intérêts avec le sujet à l'ordre du jour, s'abstiennent de participer à la prise de décision.

Les délibérations et les discussions, à cette séance extraordinaire, portent uniquement sur les sujets suivants : Nomination d'une secrétaire-trésorière adjointe et mesure disciplinaire d'un employé municipal.

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2015-12-379 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-12-380 Nomination d'une secrétaire-trésorière adjointe_ pour la tenue de la séance extraordinaire du 29 décembre 2015

Il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu de nommer Madame Andrée Bertrand secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Lac-Sainte-Marie pour les fins de la présente séance extraordinaire du conseil municipal.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-12-381 Mesure disciplinaire d'un employé municipal

Considérant les faits qui sont reprochés à l'employé # 121 dont le conseil municipal a pris connaissance, plus particulièrement dans le contexte d'un appel d'offres pour l'achat de sable abrasif.

Considérant que le conseil municipal désire imposer une mesure disciplinaire à l'employé # 121 relativement aux faits qui lui sont reprochés.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu que :

1. Le conseil municipal impose à l'employé # 121 une suspension sans solde de dix-neuf (19) jours ouvrables à compter du 4 janvier 2016 jusqu'au 28 janvier 2016 inclusivement.
2. Le conseil municipal ordonne à l'employé # 121 de ne pas se présenter sur les lieux du travail pendant la période de suspension sans solde mentionnée au paragraphe 1 de la présente résolution.
3. Le Maire est autorisé à prendre les mesures requises pour transmettre par huissier la présente résolution à l'employé # 121.

Le président demande le vote

Pour : Madame la conseillère Pauline Sauvé, Madame la conseillère Denise Soucy et Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Contre : Monsieur le conseiller Gilles Labelle et Monsieur le conseiller Réjean Hardy.

Abstention : Madame la conseillère Françoise Lafrenière et Monsieur le conseiller François Lafrenière.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2015-12-382 Clôture de la Séance extraordinaire

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de clore la séance étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 10h08.

2015-12-383 Réouverture de la séance par le maire

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de rouvrir la séance extraordinaire.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-12-384 Clôture de la Séance extraordinaire

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de clore la séance étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 10h30.

Gary Lachapelle
Maire

Andrée Bertrand
Secrétaire-trésorière adjointe